

3 conseils contre la canicule



- **Bien s'hydrater**
- **Aérer la nuit**
- **Fouter en l'air le capitalisme** pour adapter le travail à l'humain et tenter de sauver notre planète !

Depuis lundi, la CGT des territoriaux de La Rochelle est intervenue dans de nombreux services de la ville, de la CDA et du CCAS pour faire remonter les difficultés rencontrées par les agents face à la canicule et obtenir des mesures de protection adaptées.

Nous avons constaté des réactions très différentes selon les services.

Certains avaient anticipé dès le lundi matin, comme plusieurs ateliers du CTM qui ont rapidement adapté leurs horaires. D'autres n'avaient manifestement pas pris la mesure d'un épisode pourtant annoncé depuis plusieurs jours.

Nous saluons néanmoins les adaptations mises en place dès le mardi dans certains secteurs :

- la restauration scolaire, avec des menus adaptés aux fortes chaleurs, une demande que nous portons depuis plusieurs années et que nous avons réitéré avec force ces derniers jours.
- les centres de loisirs, qui ont organisé mercredi le travail des agents par demi-journées afin de limiter leur exposition à la chaleur.

Ces exemples démontrent qu'il est possible d'agir lorsque la volonté existe.

Mais pourquoi attendre l'alerte rouge pour réagir alors que la canicule était annoncée depuis la semaine précédente ? Pourquoi certains services continuent-ils à décider au jour le jour de leur organisation, quand d'autres, comme la gestion des déchets ou les médiathèques de la ville, ont adapté leurs horaires pour toute la durée de l'épisode ?

Et pourquoi certains agents ne disposent-ils toujours pas de ventilateurs ou d'espaces de pause correctement équipés ?

Les épisodes de chaleur extrême vont se multiplier. Il est urgent de passer d'une logique de réaction à une logique d'anticipation.

La protection de la santé des agents et des usagers doit être une priorité dans tous les services.

Nous demandons :

- Une anticipation systématique dès les premières alertes météorologiques.
- Des plans d'action clairs et connus de tous les services.
- Des adaptations immédiates des horaires et de l'organisation du travail lorsque les températures l'exigent.
- Des équipements adaptés dans tous les locaux (ventilateurs, points d'eau, espaces de pause rafraîchis).
- Une harmonisation des pratiques afin que tous les agents bénéficient du même niveau de protection.

La santé des agents ne doit pas dépendre du verdict d'un responsable de service, ni du service dans lequel ils travaillent.